

## C.R., rencontre avec Mme Déplante et M. Lapierre, le 28/09/2015.

### Étaient présents :

*Pour la Mairie :* Joëlle Paccard, Jean-Pierre Drevet-Santique, Nicole Mercier, Pierre-Yves Friot, Catherine Lombard, Jean-Claude Paravy et Marie-France Picard.

*Pour les écoles :* Mme Corinne Déplante (directrice école Les Couleurs du Guiers) et M. Patrice Lapierre (directeur école 123 Soleil).

### Les différents points soulevés et abordés :

- Les deux directeurs ont accepté l'invitation de la commission scolaire et donc participeront bien, deux fois par an à la commission scolaire afin de travailler ensemble.  
La prochaine commission scolaire avec les deux directeurs a d'ores et déjà été fixée : **lundi 7 décembre 2015 à 18h30 en Mairie.**

- En ce qui concerne les spectacles financés par la commune aux écoles :

Il a été rappelé que nous finançons un spectacle et une séance de cinéma, une fois par trimestre aux deux écoles.

Un prix d'environ 500 € par séance pour les spectacles. Pour le cinéma, nous avons un accord avec le cinéma, ce dernier nous envoie la facture.

- Le projet d'école :

Il est demandé aux écoles de travailler ensemble, c'est-à-dire de mettre en place un parcours qui se suivrait de la maternelle à l'élémentaire jusqu'au collège.

Dans ces projets, il y aurait donc un parcours culturel et un parcours citoyen.

Le projet d'école de la maternelle et celui de l'élémentaire, nous seront donc communiqués.

La commission scolaire, peut dès à présent commencer à réfléchir sur le parcours citoyen.

En ce qui concerne le culturel, les CM1 et CM2 devraient aller voir les Fourberies de Scapin, à voir avec J-M Krebs et sa commission.

Pour la maternelle, M. Lapierre estime, pour des raisons de sécurité, qu'il faut favoriser des spectacles sur place, au sein même de l'école et éviter des déplacements, même à la salle des fêtes.

Pour l'élémentaire, Mme Déplante estime que les enfants peuvent prendre les transports pour assister à des spectacles mais réfléchit quand-même sur des lieux plus proches de l'école.

- Pour la piscine :

Rappel que les séances sont obligatoires d'après les programmes scolaires mais encore faut-il qu'il y ait des infrastructures assez près et à disposition des écoles.

Volonté de l'école élémentaire de St-Genix de maintenir ces séances.

Pour cette année, ce sont les CE1 concernés, au nombre de 34.

La piscine retenue a été celle de La Tour du Pin, contrairement aux autres années.

Il y a au total 9 séances allant de janvier à avril, le jeudi matin.

- Les différents travaux :

**Pour la maternelle**, M. Lapierre estime qu'il faut faire étage par étage, classe par classe. Ce dernier, quand il a besoin, passe par mail. Pour la B.C.D.: 2 meubles et coussins ont été achetés, le reste est en suspens. Il nous a informé que ce projet était une volonté de la mairie.

**Pour l'élémentaire**, Mme Déplante note tous les différents travaux à effectuer sur un cahier qu'elle laisse à la disposition de l'adjointe aux affaires scolaires. Elle nous signale qu'un rafraichissement dans l'école élémentaire au niveau des boiseries serait nécessaire, sachant que les classes datent de 1993.

Jean-Claude Paravy lui a répondu que nous devons gérer la suite du document unique, aussi doivent être traités en priorité tous les travaux de sécurité.

Par ailleurs, il manque la poubelle et il faudrait remettre le tableau d'affichage.

- Les conseils des écoles :

La date des élections des parents délégués a été fixée au 09/10/2015.

Mme Déplante réaffirme que c'est à elle de fixer l'ordre du jour et d'envoyer les invitations aux différentes personnes concernées, donc pour l'instant, elle enverra une convocation au Maire et à l'adjointe aux affaires scolaires, uniquement.

Réunions tous les trimestres en présence du directeur (directrice), des instituteurs, des délégués de parents, un membre élu de la C.C.V.G., un membre de la DDEN et donc deux élus de la Mairie...

- Les deux classes de l'élémentaire :

Mme Déplante souhaiterait savoir où en est la Mairie avec les travaux et demande si une date a été fixée pour l'inauguration, puis s'interroge sur le devenir de ces deux nouvelles classes.

La commission scolaire n'ayant pas suivi les travaux en question, il nous a été difficile de répondre à ces interrogations.

Néanmoins, nous avons répondu que le panneau de l'école « Les Couleurs du Guiers » n'avait pas encore été mis en commande et qu'un délai d'un mois et demi, voir 2 mois était nécessaire pour le réaliser par l'entreprise Pic Bois.

Par contre, Mme Déplante estime qu'elle aurait besoin de ces classes, notamment pour les Arts Plastiques ou pour une salle de réunion, quitte à se mettre d'accord avec la C.C.V.G si dans le futur, nous sommes amenés à louer ces deux salles à la C.C.V.G., à suivre...

- Intervention de la gendarmerie dans les écoles :

Les deux directeurs souhaitent toujours que la gendarmerie intervienne dans les établissements, mais n'ont à priori pas eu de contacts avec la COB de Pont de Beauvoisin depuis 2 ou 3 ans.

À la suite de la rencontre au printemps entre la gendarmerie et les élus de notre commune, il était ressorti que l'adjudant Verdue en charge de la prévention et de l'intervention dans les différentes écoles du territoire pour sensibiliser les jeunes sur différentes thématiques, n'avait pas eu de retours des différentes écoles de St-Genix (même collège).

Il paraît donc important de remettre en contact les différents protagonistes en question.

- Différentes questions abordées par les directeurs en fin de rencontre :

**Pour M. Lapierre :** il faut une valorisation de l'enfant, d'ailleurs pour la maternelle, il a créé un site web, qui vient comme véritable support. En effet, les enfants travaillent dessus et les parents peuvent le consulter et voir les activités des enfants.

Il a abordé les tableaux blancs interactifs et souhaiterait dans le meilleur des cas que la commune se penche sur ce point, car tout est fait en temps réel.

À réfléchir pour la commission scolaire.

Enfin, il a demandé à ce que l'on supprime l'abonnement téléphonique puisqu'ils passeront par la livebox.

**Pour Mme Déplante :** elle souhaiterait juste qu'il y ait internet dans les classes, wifi? Et un ordinateur dans chacune des classes. Réflexion sur les tableaux numériques.

- Dates retenues pour les élections du CMJ :

**Passage dans les classes:** lundi 5/10/2015 dans l'après-midi, Joëlle Paccard et M-F Picard.

**Élections :** le mercredi 14/10/2015 au matin mais étant donné que l'école Jeanne d'Arc n'a pas école ce jour là, elles se dérouleront le jeudi 15/10/2015 au matin.